



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

**NOVEMBRE 2023
COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Quel avenir pour la Protection de l'enfance ? Cinq organisations du secteur ont présenté leurs observations aujourd'hui à l'Assemblée Nationale

Ce mercredi 22 novembre, sur invitation de la Délégation des droits des enfants de l'Assemblée nationale, Apprentis d'Auteuil, Chanteclair, la Croix-Rouge Française, La Vie au Grand Air, SOS Villages d'Enfants, avec le soutien de l'UNIOPSS et de Futuribles, ont présenté quatre grands scénarios - possibles, probables, plus ou moins souhaitables - qui traduisent ce que pourrait devenir la Protection de l'enfance à l'horizon 2030-2035 ([rapport disponible sur le lien suivant](#)).

Une démarche prospective au service d'une vision sociétale ambitieuse

Ces scénarios, comme pour toute démarche prospective, sont d'abord une invitation au débat et au dialogue car ils montrent que la société, dans son ensemble, a besoin d'une vision et d'une ambition renouvelées concernant la protection des enfants et le soutien aux familles qui connaissent des difficultés éducatives.

Dans un contexte de crise où de très nombreux acteurs appellent les institutions publiques à coordonner et augmenter les moyens d'agir pour « sauver la Protection de l'enfance », cette démarche permet de prendre du recul, malgré les urgences, pour en revisiter le sens et en réaffirmer l'ambition. **Comment la société veut-elle protéger ses enfants, comment peut-elle aider les familles qui en ont besoin ? Comment s'adapter aux mutations professionnelles des métiers de l'accompagnement et de la relation ? Comment parvenir à ce que les institutions et services publics s'articulent plutôt que de se replier sur leurs prérogatives respectives ?**

« De notre point de vue, cette vision devra aussi réaffirmer la place d'un accompagnement éducatif, singulier, personnalisé, adapté aux besoins de chaque enfant, de chaque famille. Prendre de la hauteur doit nous permettre de regarder où nous voulons aller, tous ensemble ». Baptiste Cohen, Coordinateur Protection de l'enfance à Apprentis d'Auteuil.

Identifier les futurs vraisemblables de la Protection de l'enfance à partir des tendances observées

Aboutissement d'une réflexion de fond menée depuis 2020, menée par 5 organisations opératrices, les résultats de cette démarche de prospective sont sans appel : l'évolution des publics concernés et des modes d'intervention pour répondre à leurs besoins nécessitent des mesures innovantes mais surtout une ambition partagée car de nouveaux compromis seront nécessaires entre tous les acteurs qu'elle mobilise - Etat, collectivités, magistrats, associations - y compris les bénéficiaires eux-mêmes : enfants, parents, familles.

Cette démarche collégiale a été initiée durant la crise Covid et devant le constat exacerbé de la très grande hétérogénéité des réponses territoriales. Depuis, le contexte social ne s'est pas amélioré, les tensions entre acteurs n'ont pas diminué, le regard social sur certaines difficultés, voire certaines maltraitements, s'est considérablement affiné et la crise de l'attractivité des métiers ne cesse de s'aggraver.

La réflexion, qualitative et documentée, a été menée autour de 4 axes : les politiques publiques, les publics accompagnés, les dispositifs d'accueil et d'accompagnement, les professionnels et métiers de la Protection de l'enfance. Fort de son ancrage sur le terrain dans 61 départements, le collectif présente ici un rapport crédible et argumenté pour comprendre les enjeux de la Protection de l'enfance au cours des quinze années à venir.

La réflexion a abouti à l'élaboration de quatre scénarios :

- « Rien ne bouge » : le manque de coordination entre instances décisionnaires conduit à un repli sur soi, sans stratégie nationale cohérente alors que le nombre de personnes en difficulté augmente. Les disparités territoriales s'accroissent, aggravant l'épuisement et la démotivation des professionnels et conduisant à un recours massif à l'intérim.
- Collégialité des institutions et personnalisation de la prise en charge : une dynamique collégiale des institutions permet une harmonisation et une coordination renforcée des acteurs et des réponses. La Protection de l'enfance devient une politique publique pilotée de manière collégiale joignant décideurs et opérateurs. La répartition équitable des compétences permet l'élaboration de référentiels et outils communs pour faciliter le travail partenarial.
- Le choix de la prévention : priorité est donnée à la prévention, au soutien à la parentalité et à la désinstitutionalisation des prises en charge. Le nombre de personnes prises en charge diminue grâce à des interventions précoces. Une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les Départements est envisagée avec la segmentation nette des missions de protection de l'enfance (le judiciaire revenant à l'Etat, et les Départements conservant uniquement les missions de prévention et de protection administrative).
- Sanitarisation de l'enfance en danger : avec une organisation, une approche et une prise en charge de plus en plus sanitaire, les modalités d'accompagnement et le profil des publics comme celui des professionnels se transforment. Des partenariats nouveaux se créent entre les professionnels du secteur social et du secteur médical.

➤ [Cliquer ICI pour découvrir le rapport en entier](#)

Cette présentation à l'Assemblée nationale, sur invitation de Perrine Goulet, Présidente de la Délégation des droits des enfants, en présence de Charlotte Caubel, secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, d'Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles et des députés, est l'occasion de partager largement les résultats de ce travail collectif et de le mettre au service de la politique de Protection de l'Enfance en France au cours des années qui viennent.

CONTACTS PRESSE

Anne Lambert de Cursay & Théo Picart

anne.lambert-de-cursay@apprentis-auteuil.org

07 61 29 58 70

À propos d'Apprentis d'Auteuil

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance.

Apprentis d'Auteuil accompagne près de 40 000 jeunes et 8 000 familles dans plus de 400 établissements et dispositifs. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 77 formations professionnelles dans 12 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans 31 pays aux côtés de ses 68 partenaires locaux. Chaque année, 15 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

www.apprentis-auteuil.org

À propos de Chanteclair

Créée en 1951, l'Association Chanteclair reconnue d'intérêt général, s'engage quotidiennement auprès de 1200 jeunes et familles du territoire de la Mayenne. Dynamique, l'association Chanteclair entend élaborer, expérimenter et faire vivre des dispositifs diversifiés permettant de répondre au mieux aux problématiques rencontrées. Elle met son expérience au service d'une contribution à la construction des réponses départementales et aux réflexions menées sur le plan régional et national dans le domaine de la protection de l'enfance.

www.associationchanteclair.org

À propos de la Croix Rouge

La Croix-Rouge française, c'est à la fois une association de plus de 60 000 bénévoles engagés depuis plus de 150 ans sur de nombreux fronts de la lutte contre les précarités, et un acteur de l'ESS présent dans les champs sanitaire, social, médico-social et de la formation avec 17 000 salariés dans plus de 600 établissements au cœur des enjeux de société, développant de nouveaux projets et travaillant à des solutions innovantes.

La Croix-Rouge française est notamment présente dans le champ de la Protection de l'enfance à travers ses établissements et services dédiés dont elle est gestionnaire, soit 40 établissements de Protection de l'enfance, dont 5 relais parentaux, 5 centres maternels/parentaux, 6 MECS, 7 Unités de vie collective, 20 établissements ou services dédiés aux MNA, 2 services de préventions spécialisée (Mayotte et Nouvelle-Calédonie), services de placement familial, 5 lieux de vie et d'accueil, 23 espaces Bébé Parents. L'association est présente sur 23 départements dont Outre-Mer (Mayotte, La Réunion) et en Nouvelle Calédonie. Cela représente environ 2000 places, 1518 salariés, soit 974 ETP.

www.croix-rouge.fr

À propos de la Fondation La Vie au Grand Air I Priorité Enfance

Créée en 1927 et reconnue d'utilité publique, les 1.300 professionnels de la fondation La Vie au Grand Air I Priorité Enfance accompagnent, soutiennent et protègent plus de 4.000 enfants, adolescents et leur famille dans le cadre de la protection de l'enfance. Notre mission : permettre à tout enfant accompagné de devenir un adulte capable de faire des choix responsables dans le respect de lui-même et des autres. Nos valeurs : le respect de soi et de l'autre, la solidarité et l'humanité.

fondationlavieaugrandair.org

À propos de SOS Villages d'Enfants

Depuis près de 70 ans, SOS Villages d'Enfants France offre à des frères et sœurs sans protection parentale un cadre de vie familial et l'assurance de relations affectives et éducatives stables auprès d'une mère ou père SOS et d'une équipe de professionnels. SOS Villages d'Enfants France accueille 1300 enfants et jeunes dans 20 villages d'enfants SOS et 2 établissements dédiés aux enfants et aux jeunes. Apolitique, non confessionnelle et reconnue d'utilité publique, l'association est membre de la fédération SOS Children's Villages International.

www.sosve.org/